



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°87-2021-108

PUBLIÉ LE 14 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture de la Haute-Vienne / Direction de la Coordination de l'Administration Territoriale

87-2021-07-10-00001 - Décision du 10 juillet 2021 portant déclassement du domaine public ferroviaire d'un terrain sis 1 avenue de la Gare sur la commune de BELLAC, parcelle cadastrée AR 47 (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-07-10-00001

Décision du 10 juillet 2021 portant déclassement
du domaine public ferroviaire d un terrain sis 1
avenue de la Gare sur la commune de BELLAC,
parcelle cadastrée AR 47

DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Réf. SPA : **SO0211-01**

SNCF Réseau

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1,

Vu la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire portant création de SNCF RESEAU à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et à sa filiale mentionnée au 5° de l'article L 2111-9 du code des transports, notamment son article 3,

Vu le décret n° 2019-1588 du 31 décembre 2019 approuvant les statuts de la filiale mentionnée au 5° de l'article L 2111-9 du code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau,

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du président au directeur général adjoint clients et services

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du directeur général clients et services au directeur territorial Sud-Ouest

Vu l'absence d'avis du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine informé en date du 18/07/2019

Vu l'autorisation de l'Etat en date du 30/12/2021,

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de SNCF RESEAU

DECIDE :

JJ

ARTICLE 1**Terrain :**

Le terrain **bâti** sis à **BELLAC** tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente décision, est déclassé du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Surface (m ²)
		Section	Numéro	
87011	1 AVENUE DE LA GARE	AR	47	1438
			TOTAL	1438

ARTICLE 2

Copie de la présente décision sera communiquée au Préfet de Département de la Haute Vienne et au Ministre chargé des Transports.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de La Haute Vienne.

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau,

Jean-Luc Gary

Directeur Territorial Nouvelle-Aquitaine SNCF RESEAU

Jean-luc GARY